
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS NORDIQUES ET MINIERS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de prolongement Saint-Sébastien
sur le territoire des municipalités de Saint-Sébastien et
de Pike River par TransCanada Pipeline Limited**

Dossier 3211-10-023

Le 6 mars 2017

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de prolongement Saint-Sébastien par TransCanada Pipelines Limited (TransCanada) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2016-06-14	Réception de l'avis de projet
2016-06-21	Délivrance de la directive
2016-11-02	Réception de l'étude d'impact
2016-12-20	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2017-01-20	Réception de l'addenda n° 1
2017-01-30	Réception de l'addenda n° 2
2017-02-06	Transmission d'une demande d'information complémentaire à l'addenda n° 1
2017-02-17	Transmission d'une demande d'information complémentaire à l'addenda n° 1
2017-02-20	Transmission d'une demande d'information complémentaire à l'addenda n° 1
2017-02-23	Réception de l'addenda n° 3
2017-03-02	Transmission d'une demande d'engagement à respecter les lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel
2017-03-02	Réception de l'engagement de l'initiateur du projet à respecter les lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel

2. DESCRIPTION DU PROJET

TransCanada propose de prolonger un gazoduc existant (ligne 800-2) sur une longueur d'environ 4 kilomètres ainsi que deux gares de raclage et l'assemblage de vannes reliées. Le gazoduc sera juxtaposé à un gazoduc existant mais dans une nouvelle servitude. Le projet de prolongement du gazoduc est situé sur le territoire des municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River dans les municipalités régionales de comté Le Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi, en Montérégie.

L'initiateur prévoit augmenter la capacité et consolider le transport de gaz naturel sur la canalisation principale de TransCanada afin de répondre à la demande de ses clients dont plus particulièrement Vermont Gas Systems Inc. (propriété de Gaz Métro). Le prolongement de la conduite permettra une réduction de la pression entre la station de compression de Candiac et le point de livraison final, ce qui permettra le transport d'une quantité contractuelle additionnelle de gaz naturel.

La conduite en acier possède un diamètre externe de 324 mm et peut supporter une pression maximale d'opération de 7 295 kPa. Le secteur d'implantation de la nouvelle conduite est localisé entre la gare de raclage de départ aménagée au niveau de la vanne existante VCP 805 située le long de la route 227 (rang des Dussault) et la gare de raclage de réception à la fin de la conduite situé le long du chemin Molleur. Une emprise permanente de 15 mètres de largeur est prévue pour l'ensemble du tracé à laquelle s'ajoutera une aire de travail de 12 mètres sur la servitude existante et une aire de travail temporaire additionnelle de 10 mètres requise pendant les activités de construction. Des aires de travail temporaires seront également requises pour l'entreposage de matériel pendant la phase de construction.

La main-d'œuvre requise pendant la période de construction est estimée à 250 travailleurs et aucune main-d'œuvre supplémentaire ne sera nécessaire pendant l'exploitation puisque l'entretien sera sous la responsabilité du personnel de TransCanada déjà affecté à ce secteur. Le coût de construction du projet est estimé à environ 14 millions de dollars.

L'échéancier de projet prévoit le début de la construction au deuxième trimestre de l'année 2017 et une mise en exploitation au mois de novembre 2017.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie;
- la Direction de l'eau potable et des eaux souterraines;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- la Régie du bâtiment du Québec;
- le ministère de la Sécurité publique.

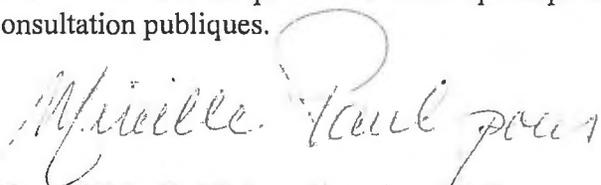
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- TRANSCANADA PIPELINES LIMITED. *Projet prolongement Saint-Sébastien – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par Groupe Conseil UDA inc., octobre 2016, 142 pages et 10 annexes;
- TRANSCANADA PIPELINES LIMITED. *Projet prolongement Saint-Sébastien – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda 1*, par Groupe Conseil UDA inc., janvier 2017, 31 pages et 1 annexe;
- TRANSCANADA PIPELINES LIMITED. *Projet prolongement Saint-Sébastien – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda 2*, par Groupe Conseil UDA inc., janvier 2017, 2 pages et 2 annexes;
- TRANSCANADA PIPELINES LIMITED. *Projet prolongement Saint-Sébastien – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda 3*, par Groupe Conseil UDA inc., février 2017, 1 page;
- Courriel de M Guy Avoine, du Groupe Conseil UDA inc., à M^{me} Marie-Michelle Vézina, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 3 mars 2017 à 17h25, concernant la demande d'engagement à respecter les lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel, 1 page.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 21 juin 2016. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Marie-Michelle Vézina, Biologiste, M. Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers